



16646-97 RM



EAU ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT

Agence de l'Eau Rhin-Meuse
"Le Longeau"
Route de Lessy - ROZERIEULLES
B.P 19 - 57161 MOULINS-LES-METZ

RESEAU NATIONAL DE BASSIN

1997

(rapport final)

GEREEA

GEREEA
Eau-Environnement-Aménagement
20, rue Maurice Barrès
57 000 METZ
Tél / Fax : 03.87.74.98.60

REMARQUES :

Pour l'année 1997, le GEREEA a effectué des relevés hydrométriques à différentes stations du Réseau National de Bassin.

Ce rapport final présente, pour chacune des stations, un tableau récapitulatif des mesures réalisées, un tableau de correspondance hauteur-débit issu de la courbe de tarage ainsi que le graphique correspondant. En annexe figurent les fiches d'inventaires des stations hydrométriques et les résultats des mesures de débits illustrés par leur graphique respectif au verso.

La liste des stations et son cours d'eau s'établit de la façon suivante, par ordre alphabétique :

- BASSONCOURT (Meuse) - annexe 1
- BAZOILLES (Meuse) - annexe 2
- BEAUCLAIR (Wiseppe) - annexe 3
- BELMONT (Vair) - annexe 4
- BREUVANNES (Flambard) - annexe 5
- HOUDELAUCOURT (Othain) - annexe 6
- MALAINCOURT (Anger) - annexe 7
- MANGIENNES (Loison) - annexe 8
- MERCY-LE-BAS (Piennes) - annexe 9
- REMOVILLE (Vraine) - annexe 10
- RIGNY-ST-MARTIN (Aroffe) - annexe 11
- SAPOGNE (Marche) - annexe 12
- VILLE-AU-MONTOIS (Crusnes) - annexe 13
- VILLOUXEL (Sânonelle) - annexe 14
- VOID-VACON (Méholle) - annexe 15
- VRECOURT (Mouzon) - annexe 16

Si dans l'ensemble l'établissement des courbes de tarage n'appelle pas de remarques particulières, quelques stations posent néanmoins quelques problèmes et plus particulièrement l'une d'entre elles.

Ainsi, quatre stations attirent attention:

- VILLOUXEL (Saône):

Il existe un dédoublement de la courbe en basses eaux, consécutivement à la surélévation du seuil situé 1 mètre en aval de l'échelle. Cette construction permettait de caler un Surber qui est resté en place depuis le mois de mai jusqu'au mois de novembre ou décembre. Si la différence de hauteur et de débit entre les deux courbes ne semblent pas très importante; il nous a semblé que dans le contexte de faibles écoulements et pour le calcul de flux, il valait mieux prendre en compte cette spécificité.

- VILLE-AU-MONTOIS (Crusnes):

On a du construire deux courbes de tarage dont les profils très nets ne permettait en aucun cas de les rattacher. On ne saurait mettre en évidence un facteur plutôt qu'un autre (barrage aval, développement de la végétation...).

- SAPOGNE (Marche):

La position de l'échelle limnimétrique sur un radier ne permet pas d'obtenir un marnage très important. De plus, les écoulements restent toujours importants pour la taille du bassin versant, soutenus par les apports de la nappe des Grés d'Ardennes (débit le plus faible mesuré: 902 l/s, soit 11.1 l/s/km²).

- MANGIENNES (Loison):

Il a été particulièrement difficile d'établir une correspondance entre hauteurs et débits, compte tenu de la dispersion des points (cf. graphique). On peut penser que le caractère lentique du cours d'eau, avec des développements de végétation aquatique en amont et en aval du pont, ainsi que la présence de blocs volumineux en aval, témoins de l'ancienne structure du pont. En conséquence, nous porterons une attention particulière à cette station au cours de la nouvelle année.